



# Réunion APPCB Baies algues vertes Foncier

Retour d'expérience  
Chambre d'agriculture et An  
Dour

Morlaix, 27 septembre 2024

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes



# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

## Objectifs

- **Maîtriser les apports azotés**
- **Permettre le choix des systèmes**
- **Optimiser le bocage**

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

Pouvoir choisir son système

- Varier les **assolements**
- Adopter des **techniques culturales mécaniques**
- Faciliter l'utilisation de **l'herbe**
- Permettre des pratiques **agrobiologiques**
- Bénéficier d'un **bocage** fonctionnel

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

## Améliorations recherchées

- **Taille et forme** des îlots
- **Rapprochement** des parcelles du siège
- Optimisation du **bocage**

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

Améliorer taille et forme des îlots

- Limiter les **doubles passages** (fertilisation azotée)
- Faciliter l'épandage des apports **organiques**
- Faciliter l'usage des **outils en ligne** (dont le désherbage mécanique)
- Optimiser le **bocage**

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

## Rapprocher les îlots du siège

- Réduire la fertilisation **minérale**
- **Valoriser** les déjections animales
- Varier les **assolements**
- Augmenter les **surfaces accessibles**
- Éviter les parcelles "**parking**"
- Gagner du **temps**

# Le parcellaire agricole et la lutte contre les algues vertes

## Le bocage

- Stockage d'azote
- Dénitrification
- Ruissellement



Phase opérationnelle



# Phase opérationnelle

**Choix de l'amélioration des structures foncières par voie d'échange amiable en priorité et par voie d'échange en jouissance si absence de solution pérenne.**

- Nécessaire accord des propriétaires et des exploitants
- Principe général d'échanges à surfaces sensiblement égales
- Volet bocager indissociable de l'opération (Liens étroits entre An Dour et la Chambre d'agriculture)
- Financement des frais de notaire et de géomètre par le Conseil départemental à hauteur de 80 % HT
- Mobilisation d'une réserve foncière Safer

# Phase opérationnelle

## Réserve foncière

### ■ Convention Région/Safer

Financement du stockage, garantie de bonne fin, gestion des terrains

### ■ Convention Safer/Chambre d'agriculture/An Dour

Co-construction de la méthodologie, réalisation des échanges par la Chambre d'agriculture

### ■ Commission foncière locale

- Avis consultatif selon les objectifs du PLAV
- Charte de fonctionnement (composition, rôles, délais ...)
- Possibilité de consulter les membres à distance (par mail)

# Phase opérationnelle

## Constitution d'une réserve foncière

- Selon les opportunités (veille foncière sur le site Vigifoncier)
- A la demande d'An Dour (réactivité)
- Destinée à l'amélioration des structures foncières dans le respect du PLAV
- Réalisée par la Safer qui en devient le propriétaire
- Terrains gérés par conventions temporaires

# Phase opérationnelle

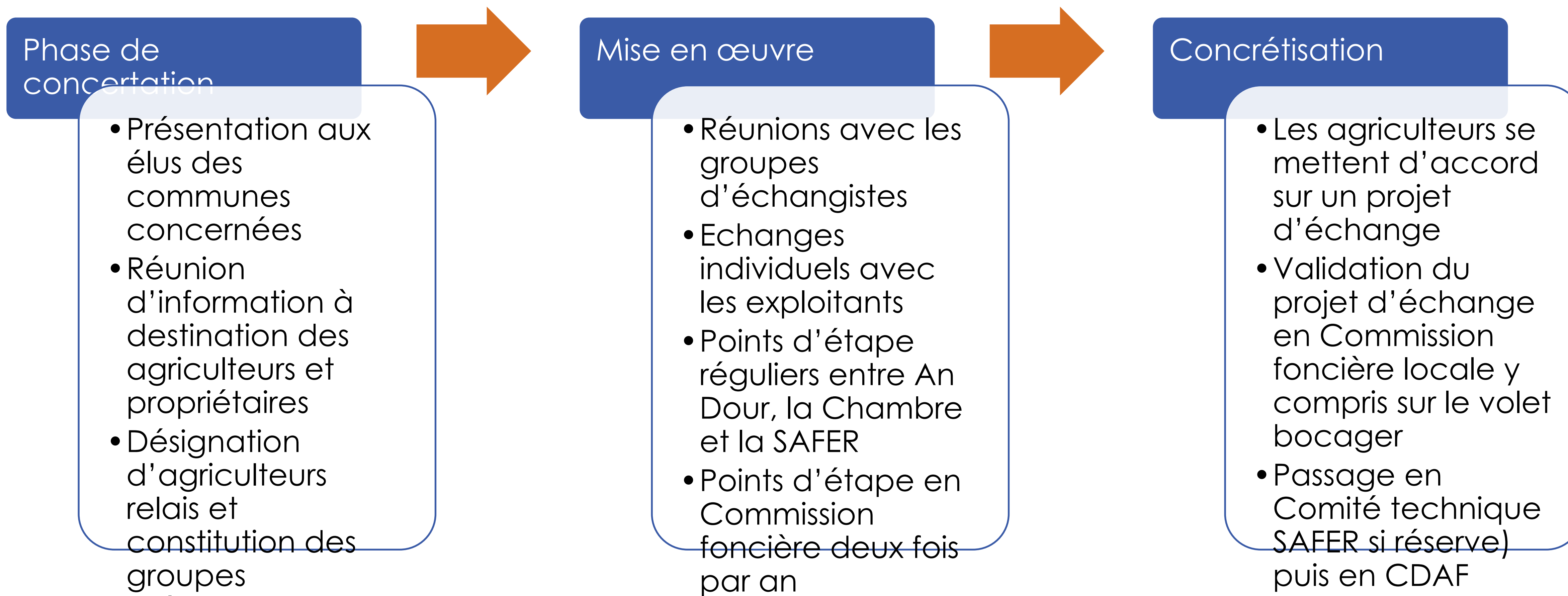
## Utilisation d'une réserve foncière

- Outil de négociation pour la Chambre d'agriculture
- Augmente les possibilités d'échanges amiables
- Propositions d'échange soumis à l'avis de la commission foncière, de la CDAF et des instances décisionnelles de la Safer (dont les commissaires du gouvernement)

# Bilan de la démarche sur le Douiron

Bilan des actions de 2012 à 2021

## Méthodologie employée



# Phase opérationnelle

## Analyse des projets d'échange

- Utilité au regard de la problématique de l'eau
- Potentialités d'aménagements ultérieurs dans le bassin versant
- Respect des structures parcellaires
- Agrandissement possible à la marge selon configuration des îlots

# Phase opérationnelle

## Facteurs limitants

- Longueur de la procédure
- Position des propriétaires
- Opportunités foncières
- Bassin versant en tant qu'acteur foncier « exogène »
- Nécessaire réactivité

# Phase opérationnelle

## Différentes réglementations liées à la protection du bocage et des prairies

Dans la plupart des cas...

- PAC : BCAE 1 "retournement des prairies" / BCAE8 "protection des haies" (avis technique par An Dour et validation par la DDTM)
- PLUi-H : avis technique (An Dour) et déclaration préalable en mairie

Et selon les zonages

- Site inscrit / Sites classés : avis technique (PNRA, ABF, DREAL, ...)
- N2000 : évaluation d'incidence (An Dour)

# Phase opérationnelle

## Clefs de la réussite

- **Objectifs partagés** par les membres de la commission foncière locale.  
Collaboration étroite entre élus et techniciens
- **Pragmatisme** et **réactivité** des élus
- Possibilités de **dérogation** aux règles générales au regard de la **qualité globale des projets**
- **Accompagnement complet** des coéchangistes : négociation, acte sous-seing privé, formalisme réglementaire, relation avec les géomètres, suivi administratif du dossier
- **Liberté d'adhésion** à la charte du bassin versant
- **Financements complémentaires** du Conseil départemental (échange) et d'An Dour (bocage)

# Bilan de la démarche sur le bassin versant du Douron



# Bilan de la démarche sur le Douiron

Bilan des actions de 2012 à 2021

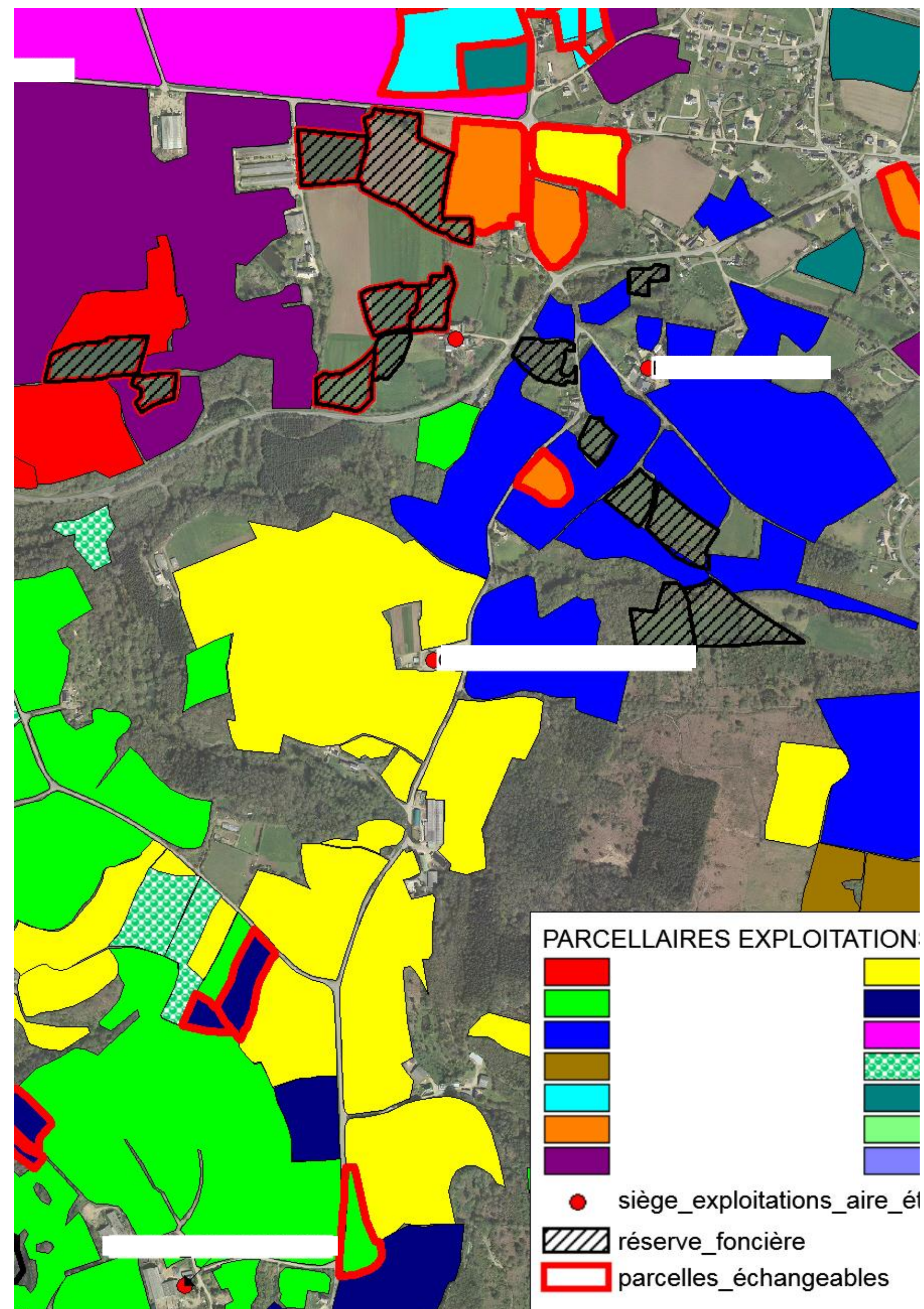
- **Chiffres clefs :**

- 74 exploitations engagées dans la démarche
- 20 échanges finalisés (44 exploitations impliquées)
- 170 ha échangés (152 ilots avant échange contre 85 après)
- 8 km de bocage créés (solde positif création vs destruction : 1,1 km)
- 40,3 ha accessibles gagnés (14 exploitations bénéficient d'une augmentation des surfaces accessibles après échanges)
- 62,7 km en moins sur les routes (27 exploitations concernées par une réduction des distances siège/parcelles après échange)

# Bilan de la démarche sur le Douron

## Zoom sur la réserve foncière

- En 2017, lancement de deux démarches concertées sur les communes de Botsorhel et de Plouégat-Moysan
- La même année, appel à candidature SAFER pour 14ha de terres à Plouégat-Moysan auquel a candidaté Morlaix Communauté
- Création de la réserve en 2018 à la suite de la constitution d'une Commission Foncière locale co-présidée par Morlaix Communauté et la Chambre d'agriculture
- Principe général : pour pouvoir bénéficier des parcelles de la réserve les agriculteurs doivent rétrocéder une ou des parcelles d'une surface équivalente

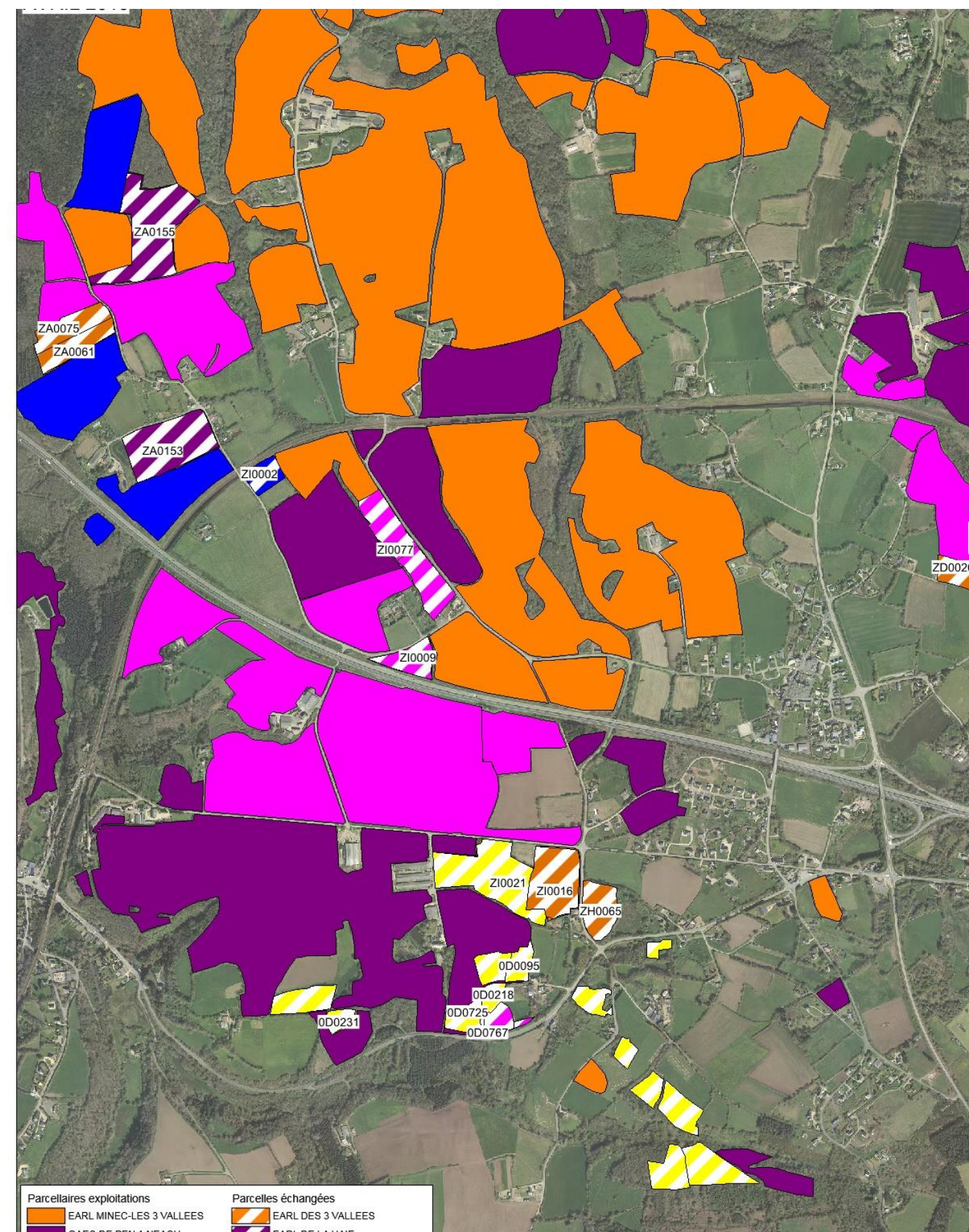


# Bilan de la démarche sur le Douron

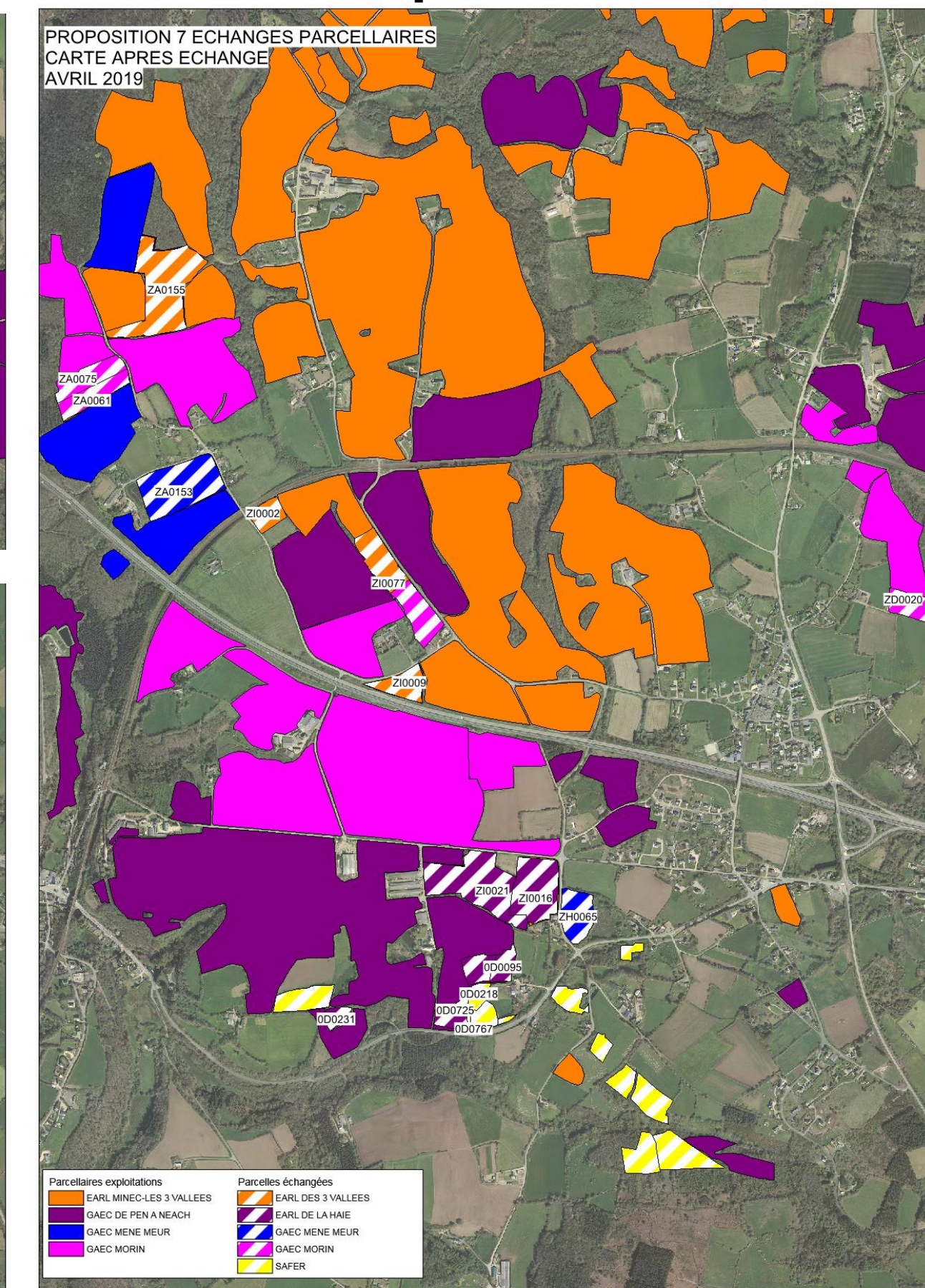
## Zoom sur la réserve foncière

- **Bilan de l'opération :**
  - 93 ha échangés entre 2018 et 2021, soit 55% des surfaces globales échangées au cours des PLAV1 et PLAV2
  - 25,50 ha de surfaces pâturables accessibles en plus
  - 42 km économisés sur la route

Avant



Après

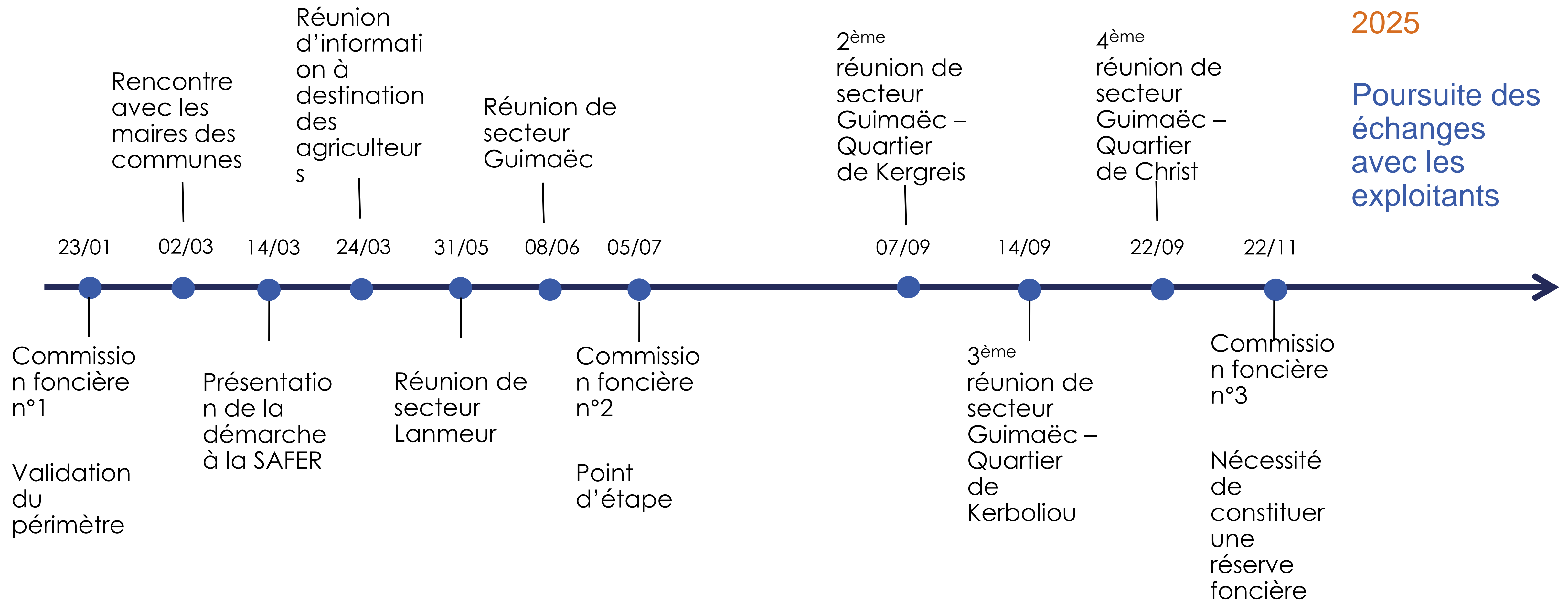


Démarche en cours  
depuis 2023 – PLAV3



# Démarche en cours sur le Douaron

## Démarche concertée Guimaëc



# Démarche en cours sur le Douron

## Démarche concertée Guimaëc

- Productions variées, morcellement prononcé, locations nombreuses
- Pas d'opportunité de création de réserve foncière
- Implication forte d'un élu « relais »
- Projets en cours de finalisation

## GUIMAEC, un territoire morcelé

